



Association La Trèflerie



Compte rendu de la réunion du comité d'animation du 6 mars 2017

Membres présents : Jean Paul Quentin, Guy Oriot, Gilles Forcet, Khalid Elayadi, ,
Natacha Levasseur, Sandrine Fournol

Membres excusés : Pascale Garciarena, Nathalie Poilvert

- **Situation comptable :**

Au /03, les soldes sont les suivants :

- Banque Postale : 435,60 €
- Caisse en Trèfles : 52,60 Tr
- Livret NEF (fds de garantie) : 1095 €

On dispose donc actuellement de 488,20 €/T pour régler les dépenses courantes de l'association.

- **Fonctionnement financier :**

Jean-Paul souhaiterait tester la procédure de reconversion Trèfles → €. Un rdv doit être pris avec Gilles pour que celui-ci, en tant que trésorier, puisse réaliser lui-même cette opération.

Redevance pour utilisation du système de gestion électronique : Le collège propose que l'association Mammoutux perçoive une redevance de 1€ par compte et par an, au titre de la création et de la maintenance du système de gestion électronique du Trèfle. Le principe et le montant sont validés par le comité. Charge à Jean-Paul, en tant que président de Mammoutux de préparer une convention qui sera débattue en collège le 20/03, puis proposée au comité le 3/04.

Remboursement des frais des membres du collège et du comité :

Les membres du collège ont payé divers frais (de déplacement, de reproduction ou d'impression) et proposent que soit prévu leur remboursement en tout ou partie.

Le collège doit écrire une procédure de remboursement prévoyant quels frais peuvent être remboursés et selon quelles modalités (accord préalable, justificatifs ...). Cette procédure sera présentée au comité pour validation.

Le comité adopte doré et déjà le montant forfaitaire de 0,15€ / km pour les frais de déplacement.

- **Adhésion à la Ligue de l'Enseignement / Assurance**

La Ligue a envoyé un devis pour l'assurance :

- cotisation assurance : 63,30 € pour l'année
 - + 3 adhésions à la Ligue : 3 x 11,80 = 35,40 €
- Total : 98,70 €

Le comité valide cette proposition et demande à Pascale de prendre contact avec la Ligue pour finaliser cette adhésion.

D'autre part, Gilles est chargé de prendre contact avec Roland Ribes pour savoir dans quelle mesure la Ligue peut nous aider pour l'impression des flyers et discuter de l'adhésion de la Ligue à la Trèflierie.

- **Choix des outils de communication :**

Le contenu du flyer est validé par le comité. Charge à Guy de corriger quelques coquilles et de rajouter la mention « Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique ».

Un premier devis a été obtenu par Jean-Paul :

1000 dépliant, A4 ouvert, 2 plis roulés, impression quadri recto/verso, papier 135g couché brillant est de 119€HT (142,80€TTC)

Sandrine se charge de demander un devis à Copiplan, Natacha à Pixartprinting.

L'objectif est de disposer des flyers pour la réunion d'information qui doit avoir lieu aux Thétards le 23/03 à 19h00.

Signalétique prestataires : Guy doit présenter des propositions. Dès qu'on en aura validé une, il faudra demander des devis pour faire faire des autocollants.

- **Recherche de prestataires et d'adhérents :**

le comité constate les difficultés que nous avons à « recruter » des prestataires et des adhérents. Au-delà de l'accueil sympathique que nous recevons quand nous présentons la monnaie locale, nos interlocuteurs ont du mal à franchir le pas et à adhérer effectivement.

Une newsletter, écrite par Jean-Paul a été envoyée le 2/03 à tous les adhérents avec invitation à la réunion du 23/03 aux Thétards.

Côté prestataires :

- Gilles a mis à jour le tableau récapitulatif des contacts pris ou à prendre. Ce document est toujours consultable ici : https://docs.google.com/spreadsheets/d/1Mi9ZpRbZINe6odNls2Gf4D3SCtERS8uoekwW1fE1_yU/edit?usp=sharing
- Un mail d'invitation à la réunion du 23/03 à également été envoyé par l'intermédiaire de Catherine Munier des Colibris

Côté adhérents :

- Un mail d'invitation à la réunion du 23/03 à été envoyé aux 500 sympathisants Colibris de Périgueux
- Le comité propose de recontacter les personnes du « groupe 3 » (groupe de « sympathisants » constitué par le collectif entre mars et juin 2016). Khalid se charge de reprendre contact avec Betty Anger qui détenait les adresses de ces personnes.
- Il est également demandé à Pascale d'envoyer la newsletter aux anciens membres du collectif qui se sont impliqués dans la création de la monnaie jusqu'à l'été dernier.

Enfin, Gilles se charge de lister les manifestations auxquelles nous pourrions participer d'ici l'été prochain pour nous faire connaître. Quelques pistes sont envisagées : l'AG de Radio Libre Périgord, d'Agrobio, le forum de Coursac ...

- **Questions diverses :**

Afin de favoriser le développement du Trèfle, Gilles suggère que des étudiants de formation commerciale d'une part et informatique d'autre part soient sollicités pour :

- promouvoir le Trèfle : prospection de commerçants, présence sur les réseaux sociaux, organisation d'événements ...
- développer des interfaces conviviales (site web, appli smartphones) et faciliter ainsi l'accès des utilisateurs à la monnaie électronique.

Des propositions seront faites dans ce sens aux établissements de formation (IUT, BTS ...) pour démarrer cette coopération à la rentrée 2017.

La prochaine réunion du comité d'animation aura lieu le 3 avril 2017 à la LDE.

Ordre du jour (à compléter éventuellement) :

- x Situation financière
- x Convention avec Mammoutux sur la redevance de 1€
- x Procédure de remboursement de frais
- x Choix des prestataires pour la fabrication des outils de communication
- x Point sur la recherche de prestataires et d'adhérents (bilan de la réunion d'info du 23/03)
- x Planning des manifestations auxquelles la Trèflerie pourrait être présente.